

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance ordinaire du 7 Septembre 2021
à la Mairie de Montfort-le-Gesnois

Délibération n° 2021-09-8

<u>Date de convocation</u> : 31/08/2021	<u>Le quorum étant atteint</u> :
<u>Président de séance</u> : Anthony TRIFAUT	Conseillers en exercice : 23
<u>Secrétaire de séance</u> : Christian MAUCOURT	Présents : 19 Représentés : 3
<u>Affichée le</u> : 08/09/2021	Absents : 1 Non participations :
	<u>Résultat du vote, au scrutin ordinaire</u>
	<u>et après débats contradictoires</u> :
	Votes pour : 22 Abstentions : 0
	Votes contre : 0 Non participations : 0

Présents : Yvette BULOUP, Annick CHARTRAIN, Philippe CHARPENTIER Philippe COUDRAY, Christiane COULON, Annie DARAULT, Didier DREUX, Stéphane FOUQUET, Emmanuelle GOMBOURG, Léa GUYON, Gilles LEDOUX, Milène LEPROUST, Laurent MAILLARD, Christian MAUCOURT, Emilie PERDEREAU, Philippe PLECIS, Gaëtan RENAULT, Jonathan REYT, Chloé ROGARD, Anthony TRIFAUT.

Vote par procuration : Didier DREUX donne pouvoir à Philippe PLECIS, Mélanie MACE donne pouvoir à Anthony TRIFAUT, Olivier RODAIS donne pouvoir à Jonathan REYT.

Absents non représentés : Marie-Line FOUCHER.

Révision des tarifs du restaurant scolaire

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal de délibérer sur les tarifs des repas applicables au restaurant scolaire, pour la prochaine année scolaire 2021/2022,

Considérant que, suite à l'appel à concurrence pour la confection des repas, il apparait que le prix facturé à la commune augmente en moyenne de 6,78 %,

Considérant que lors de sa réunion en date du 23 mai 2016, le conseil municipal a fait le choix, sur proposition de la commission des finances, de fixer les tarifs de la restauration scolaire par référence au quotient familial,

Sur proposition de la commission Education et Famille

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et votants,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Retient pour l'année scolaire 2021/2022, la grille tarifaire suivante :

TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE		
Enfants de Montfort et classe ULIS	Enfants extérieurs à la commune	Adultes/ Personnel
Tarif QF		Tarif unique
Tranche A > 1220 €	3.94 €	6.00 €
Tranche B entre 766 € et 1220€	3.83 €	
Tranche C < à 765 €	3.73 €	

TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE avec majoration de 30 % sauf adultes et personnel		
Enfants de Montfort et classe ULIS	Enfants extérieurs à la commune	Adultes/ Personnel
Tarif QF		Tarif unique
Tranche A > 1220 €	5.12 €	6.00 €
Tranche B entre 766 € et 1220€	4.98 €	
Tranche C < à 765 €	4.85 €	

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Anthony TRIFAUT

